



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
14 DÉCEMBRE 2023**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le jeudi 14 décembre 2023 à 10 h 30 au siège social, situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

Mme Lise Gagnon, vice-présidente
M. Raymond Berthiaume, membre
Mme Michèle Demers, membre

Étaient également présents :

Mme Valérie Foucault, secrétaire-trésorière par intérim
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie RAIM
et assistant secrétaire-trésorier par intérim

**RÉSOLUTION NO : E102-12-2023
(Ouverture de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION NO : E103-12-2023
(Adoption de l'ordre du jour)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en y ajoutant le point 8.1 « Nomination de Mme Valérie Foucault au poste de secrétaire-trésorière par intérim ainsi que de M. Louis-Philippe Buist à titre d'assistant secrétaire-trésorier par intérim ».

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 novembre 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Adoption de soumission SA23-9024 – Achat de sulfate ferrique pour l'année 2024 – Regroupement d'achat de la Rive-Nord;
6. Adoption de soumission AI-RAETM-2023-001 – Réparation et mise à l'essai de deux pompes Flygt;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

7. Autorisation de travaux supplémentaires – Sanexen Services Environnementaux inc. – Vidange des boues des étangs 2023 (RAETM-2023-002);
8. Affaires nouvelles :
 - 8.1 Nomination de Mme Valérie Foucault au poste de secrétaire-trésorière par intérim ainsi que de M. Louis-Philippe Buist à titre d'assistant secrétaire-trésorier par intérim – AJOUT;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E104-12-2023

(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 novembre 2023)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 27 novembre 2023 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E105-12-2023

(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne Mascouche (RAETM) accepte la liste des paiements émis et celle des salaires payés aux montants respectifs de 812 633,10 \$ et de 1 922,10 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 821 207,29 \$, 425 684,88 \$ et 8 145,97 \$ préparées le 11 décembre 2023 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E106-12-2023

(Adoption de soumission SA23-9024 – Achat de sulfate ferrique pour l'année 2024 – Regroupement d'achat de la Rive-Nord)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) procède à l'approvisionnement de sulfate ferrique 12 % via le *Regroupement d'achats de produits chimiques de la Rive-Nord de Montréal*;

ATTENDU la résolution E46-05-2023 par laquelle la RAETM a mandaté la Ville de Terrebonne afin de procéder, pour et en son nom, à l'appel d'offres public pour l'achat des produits chimiques servant aux opérations de traitement de l'eau usée pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 13 septembre 2023;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 17 octobre 2023 pour le sulfate ferrique en vrac liquide à 12 % requis par la RAETM, à savoir :

Lot A1 - Sulfate ferrique en vrac liquide à 12 %

| Nom des soumissionnaires | Prix (taxes en sus) | Quantité estimée (en kg liquide) | Prix (taxes en sus) |
|--|-----------------------|----------------------------------|---------------------|
| Kemira Water Solutions Canada inc. | 0,355 \$ / kg liquide | 800 000 | 284 000,00 \$ |
| Produits chimiques Chemtrade Canada ltée | 0,528 \$ / kg liquide | 800 000 | 422 400,00 \$ |

ATTENDU l'analyse administrative des soumissions et le rapport daté du 21 novembre 2023 de Mme Nathalie Savard, chef de section à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE les prix soumissionnés comprennent produits, transport et déchargement dans les réservoirs et que ces prix demeurent fermes pour la durée du contrat;

ATTENDU QUE le nom de la compagnie Kemira Water Solutions Canada inc. n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 14 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers

APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la compagnie Kemira Water Solutions Canada inc. pour l'achat de sulfate ferrique en vrac liquide à 12 % pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2025, au montant de 284 000,00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E107-12-2023

(Adoption de soumission AI-RAETM-2023-001 – Réparation et mise à l'essai de deux pompes Flygt)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) doit procéder à la réparation et la mise à l'essai de deux (2) pompes Flygt aux postes Angora et Dumais;

ATTENDU QUE l'entreprise XYLEM Canada LP est le seul fournisseur connu par la RAETM pour effectuer les travaux requis sur ce type d'équipement spécialisé;

ATTENDU QU'un avis d'intention (AI-RAETM-2023-001) respectant les règles édictées par la Loi 108 a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) le 30 novembre 2023 et qu'aucune personne ou entreprise n'a manifesté un intérêt à réaliser ces travaux;

ATTENDU QUE la soumission reçue de XYLEM Canada LP au montant de 83 267,29 \$ (t.t.c.) est conforme aux exigences de la RAETM;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ATTENDU le rapport daté du 14 décembre 2023 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE le nom de l'entreprise XYLEM Canada LP n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 14 décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume

APPUYÉ PAR : Michèle Demers

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de l'entreprise XYLEM Canada LP pour la réparation et la mise à l'essai de deux (2) pompes Flygt, au montant de 72 422,08 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E108-12-2023

(Autorisation de travaux supplémentaires – Sanexen Services Environnementaux inc. – Vidange des boues des étangs 2023 (RAETM-2023-002))

ATTENDU la résolution E106-12-2022 par laquelle la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a mandaté la firme Enviroservices inc. pour les services professionnels expert-conseil – exploitation des ouvrages d'assainissement;

ATTENDU la résolution E25-03-2023 par laquelle la RAETM a accepté la soumission de l'entreprise Sanexen Services Environnementaux inc. pour la vidange des boues des étangs 2023, au taux unitaire de 594,295 \$ / TMS pour un total de 750 000,00 \$ (taxes en sus);

ATTENDU QUE la quantité des boues s'est avérée inférieure à ce qui était prévu au devis et que des imprévus ont été rencontrés lors de la réalisation des travaux, lesquels ont été corrigés selon les recommandations de la firme Enviroservices inc.;

ATTENDU QUE sept (7) avis de changement ont été émis à cet effet pour un montant de 52 579,37 \$ (taxes en sus);

ATTENDU QUE les quantités prévues au bordereau n'ont pas été entièrement réalisées et que le montant final du contrat s'élève à 790 259,66 \$ (taxes en sus), incluant les avis de changement ;

ATTENDU QUE le montant en dépassement du mandat initial de Sanexen Services Environnementaux inc. est de 40 259,66 \$;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.3.0.4 de la *Loi sur les cités et villes*, la RAETM peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions dans la mesure où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change en rien la nature;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michèle Demers

APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la RAETM approuve le coût des travaux supplémentaire de Sanexen Services Environnementaux inc. pour la vidange des boues des étangs 2023, au montant 40 259,66 \$ (taxes en sus), à être financé par la réserve pour l'entretien et/ou la vidange et la disposition des boues des étangs aérés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E109-12-2023

(Nomination de Mme Valérie Foucault au poste de secrétaire-trésorière par intérim ainsi que de M. Louis-Philippe Buist à titre d'assistant secrétaire-trésorier par intérim)

ATTENDU la résolution E84-10-2023 confirmant la nomination de M. Stéphane Schmidt à titre de secrétaire-trésorier de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) en date du 23 octobre 2023;

ATTENDU la démission de M. Stéphane Schmidt en date du 1^{er} décembre 2023;

ATTENDU la résolution 46-05-2020 nommant Mme Valérie Foucault à titre d'assistante secrétaire-trésorière de la RAETM;

ATTENDU QU'il y a lieu de combler le poste de secrétaire-trésorier par intérim afin d'assurer la continuité de la gestion administrative de la Régie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la RAETM autorise la nomination de Mme Valérie Foucault au poste de secrétaire-trésorière par intérim à compter du 14 décembre 2023, et ce, jusqu'à ce que le poste vacant de secrétaire-trésorier soit pourvu.

QUE la fonction d'assistant secrétaire-trésorier soit assumé par M. Louis-Philippe Buist, directeur des opérations et ingénierie de la RAIM, durant cette période.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E110-12-2023
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Michèle Demers

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire-trésorière par intérim